

## Jeu-Concours

### « Spirou et Fantasio mènent l'enquête. »

#### Mode d'emploi

Le « Jeu-Concours «Spirou et Fantasio mènent l'enquête» », organisé par l'UCAC, aura lieu entre le 8 octobre 2018 et le 2 novembre 2018 inclus.

Il implique la participation de trois acteurs : le commerçant de Charleroi 6000, les clients faisant leurs achats dans un commerce de Charleroi 6000, et l'UCAC.

Quel est le rôle de ces trois acteurs :

A. Le commerçant de Charleroi 6000 :

Il achète à l'UCAC des codes uniques de participation au Jeu-Concours «Spirou et Fantasio mènent l'enquête» ;

Il distribue à ses clients au cours de la période règlementaire, un ou plusieurs codes uniques de participation selon ses propres critères.

Le coût de ces codes uniques de participation est le suivant :

- pour les membres UCAC en ordre de cotisation 2018 : 200 codes uniques pour la somme de 60 euros ;
- pour les non-membres UCAC 2018 : 100 codes uniques pour la somme de 60 euros.

Les commerçants participant au « Jeu-Concours «Spirou et Fantasio mènent l'enquête» » recevront un autocollant à apposer sur leur vitrine pour montrer qu'ils y participent.

B. Le client :

Il s'agit de tout client effectuant, entre le 8 octobre 2018 et le 2 novembre 2018 inclus, un achat chez un commerçant de Charleroi 6000 participant au « Jeu-Concours «Spirou et Fantasio mènent l'enquête» ». En recevant le ou les codes uniques, le client ira sur le site [www.ucac.be](http://www.ucac.be) pour connaître le règlement et répondre aux questions du jeu.

Pour gagner l'intégrale de Spirou et Fantasio (55 albums), le client collectionnera les 9 images différentes se trouvant au verso des codes uniques, les collera sur un document ad hoc délivré par le magasin Slumberland BD World (2, Place Buisset, 6000 Charleroi) et le glissera dans l'urne scellée située dans ce même magasin. Les participants pourront récupérer leur « collector » dans ce même magasin après le tirage au sort mais AVANT le 30 novembre 2018.

C. L'UCAC :

En tant qu'organisatrice de l'événement, l'UCAC

- a rédigé le règlement du « Jeu-Concours «Spirou et Fantasio mènent l'enquête» »,
- fait appliquer le règlement sous contrôle d'un huissier de justice,
- assure la publicité dans différents médias,
- offrira 25 chèques d'une valeur de 200 € pour un montant total de 5.000 € à valoriser chez les commerçants-participants et se chargera de la remise des prix aux gagnants, La date et l'heure seront communiquées ultérieurement sur le site de l'UCAC [www.ucac.be](http://www.ucac.be) .

Comment acquérir les codes uniques de participation ?

A partir du 20 septembre prochain, un membre de l'UCAC se présentera chez tous les commerçants de Charleroi 6000.

Il distribuera aux commerçants participant au Jeu-Concours «Spirou et Fantasio mènent l'enquête» les codes uniques de participation contre paiement.

Les commerçants désirant recevoir des codes uniques supplémentaires, devront

1. s'adresser par courriel à l'adresse suivante : [lierneux.garny@skynet.be](mailto:lierneux.garny@skynet.be)
2. effectuer le paiement au moment de la réception de ceux-ci.

Opération réalisée en collaboration avec les Editions Dupuis. Tous les visuels de Spirou et Fantasio sont © Dupuis, 2018.